

# La démarche environnementale de GPV France



ENVELOPPES - PACKAGING

## RÉDUIRE

### notre empreinte carbone

GPV France a décidé de mettre en place un programme d'évaluation de son empreinte carbone en comptabilisant ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Notre empreinte carbone est évaluée sur un périmètre comprenant les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'usage des matières premières, le processus de fabrication, les trajets des salariés et les activités administratives.

## CONTRIBUER

### à la gestion durable des forêts

La mise en œuvre anticipée depuis plusieurs années d'une politique d'achat de matières premières certifiées permet à GPV France de garantir un taux très élevé de matières issues de forêts gérées durablement.

## DIMINUER

### nos volumes de déchets dangereux

Pour toute activité industrielle, la production de déchets nécessite une gestion rigoureuse qu'il faut impérativement maîtriser pour répondre aux contraintes réglementaires. En agissant sur les quantités de déchets, nous réduisons les risques de pollution directe ou indirecte dans le milieu naturel.

### nos impacts sur l'eau

En préserver la qualité est primordial pour GPV France. Ainsi, même si les impacts de son activité sur l'eau demeurent faibles, la politique de l'entreprise est de poursuivre ses actions pour améliorer la qualité de ses rejets.

\* Seuil imposé par notre arrêté préfectoral.  
\*\* Demande Chimique en Oxygène.

### nos impacts dans l'air

Au même titre que pour l'eau, la qualité de l'air est également une priorité pour GPV France. L'entreprise garde pour objectif de réduire ses rejets dans l'air.

## PROMOUVOIR

### l'achat et la consommation de produits éco-responsables

Nos actions visent à accompagner nos clients dans la promotion de produits éco-conçus, par des campagnes de communication, formations, créations de supports dédiés...

## BILAN ANNUEL

5,9 %

de tonnes de CO<sub>2</sub>  
par million  
d'enveloppes produites.

94,8 %

d'approvisionnement  
en matières premières  
certifiées.

-6,6 %

de tonnes de déchets  
industriels dangereux produits  
par million d'enveloppes.

75,8 %

du seuil\* du taux de DCO\*\*  
dans les eaux usées.

-4,4 %

de quantité de produits  
solvantés utilisés par million  
d'enveloppes.

70,4 %

de produits  
de correspondance  
certifiés à marques GPV.

## OBJECTIF À 5 ANS

-1 % / AN

de tonnes de CO<sub>2</sub>  
par million  
d'enveloppes produites.

Assurer et maintenir

95 %

d'approvisionnement  
en matières premières  
certifiées.

-20 %

de tonnes de déchets  
industriels dangereux produits  
par million d'enveloppes.

Ne pas dépasser

80 %

du seuil\* du taux de DCO\*\*  
dans les eaux usées.

-10 %

de quantité de produits  
solvantés utilisés par million  
d'enveloppes.

80 %

de produits  
de correspondance  
certifiés à marques GPV.